

Charte du statut Professionnel Mobile

Nom et prénom du demandeur : _____

Raison sociale (si nécessaire) : _____

Activité : _____

Adresse de la société : _____

N° de téléphone : _____

Adresse e-mail : _____

N° d'immatriculation du / des véhicule(s) concerné(s) : _____

Reconnaît ce jour,

1. être informé que le statut annuel professionnel mobile doit être utilisé uniquement dans le cadre de l'activité professionnelle (intervention de dépannage urgent auprès des usagers ou en visite auprès des patients)
2. être informé que le statut annuel professionnel mobile est réservé aux déplacements dans le cadre d'une pratique professionnelle et ne doit pas être utilisé pour les déplacements domicile-travail ni pour un stationnement de longue durée au droit de votre société ou de votre cabinet, ou à des fins publicitaires
3. être informé que toute modification de situation ou de véhicule doit faire l'objet d'une régularisation de statut (via le site stationnementpro.lyon.fr, ou à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Rhône pour les Pro dépannage urgent ou chez Lyon Parc Auto pour les Pro Médical)
4. être informé que le statut est valide pour une année glissante à compter de la date de paiement du statut
5. être informé que les justificatifs seront à fournir tous les ans à chaque renouvellement de statut

Toute fausse déclaration ou tentative d'utilisation frauduleuse du statut pourra entraîner des poursuites et la résiliation définitive de l'accès au statut Professionnel Mobile.

Lyon, le

SIGNATURE

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)